

Philippe FOLLIOU  
Député du Tarn

Ref : PF/FD/190604



M. Bruno LE MAIRE  
Ministre de l'Économie et des Finances  
139 rue de Bercy  
75012 Paris

**COPIE POUR INFORMATION**

Saint-Pierre de Trivisy, le 6 juin 2019

Monsieur le Ministre,

Par un courrier en date du 14 mai 2019, le maire de la commune de Fontrieu, M. Didier GAVALDA, vous informait de « dysfonctionnements » constatés dans le cadre de la consultation en ligne concernant la demande de permis exclusif de recherche dit « permis de la Fabrié » qui s'est déroulée dans cette commune du 29 avril au 12 mai 2019.

Monsieur le Maire vous informait qu'il n'avait eu connaissance de cette consultation en ligne qu'à sa toute fin et de façon opportune. En le sachant en amont ou dès le début, la mairie aurait pu organiser une campagne de communication afin d'inciter à la participation du plus grand nombre d'habitants et faire que le résultat de cette consultation soit le plus représentatif de l'état de l'opinion locale sur ce projet d'importance.

Dans le courrier ci-joint adressé au Préfet du Tarn, Monsieur le Maire présentait en détail les rencontres avec la société « Tungstène du Narbonnais » qui souhaite faire les recherches sur place, les positionnements des élus face à ce projet ainsi que les questionnements et réserves exprimés.

Au regard de ces éléments, je vous prie de bien vouloir prendre en compte l'avis favorable émis par le conseil municipal de la commune de Fontrieu pour l'autorisation du permis de recherches visant à identifier la présence en sous-sol de tungstène.

Sachant pouvoir compter sur votre bienveillante attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Philippe FOLLIOU

Député du Tarn

- P.J : - lettre de Didier GAVALDA, maire de Fontrieu, à votre endroit, en date du 14 mai 2019  
- lettre de Didier GAVALDA, maire de Fontrieu, au préfet du Tarn, en date du 14 mai 2019